

**Administration communale
de SCHAERBEEK
Service Urbanisme
Place Colignon, 1**

B – 1030 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : 7111a/B/141/24/CA/MT
N/Réf : AVL/KD/SBK-2.141/s.346
Annexe : 1 dossier A3

Madame,
Monsieur,

Objet : SCHAERBEEK. Avenue Huart Hamoir, 24.
Transformation d'un étage sous combles en logement.

En réponse à votre lettre du 5 mars 2004, réceptionnée le 7 avril, en référence, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 21 avril 2004, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis les remarques suivantes.

L'immeuble est situé en bordure de l'avenue Huart Hamoir, véritable ensemble urbanistique et architectural créé en 1904-1906 par Victor Besme.

Le projet porte sur la transformation de l'arrière de l'étage sous les combles en logement, augmenté d'une terrasse. Bien que cette intervention ne porte pas préjudice au site de l'avenue, inscrit à l'inventaire légal et qui s'étend depuis le square Riga jusqu'à la place Elisabeth et la gare de Schaerbeek, la CRMS estime qu'elle suscite quelques questions. Afin de parer aux problèmes de vues obliques, la Commission préconise de limiter la longueur de la terrasse du côté droit.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S., A.A.T.L. – D.U., Cabinet du Secrétaire d'Etat.

P. PUTTEMANS
Président f.f.

